

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DU NORD

MAIZIÈRES

PLAN DE ZONAGE

PLU ARRÊTÉ LE 05.12.19 ET LE 06.05.21 PLU APPROUVÉ LE 21.07.22

Dossier réalisé avec le bureau d'études :



10 POUR ÊTRE ARRIVÉ À LA DÉSIGNATION DÉFINITIVE DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DU NORD, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES CAMPAGNES DE L'ARTOIS EN VALE AU 11 JUILLET 2022. LE PRÉSIDENT MICHEL SIBRA



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES CAMPAGNES DE L'ARTOIS
1050, AVENUE FRANÇOIS MITTERRAND
62810 AVESNES-LE-COMTE

03 21 220 200
PLU@CAMPAGNESARTOIS.FR
WWW.CAMPAGNESARTOIS.FR



Limite communale
 Cimetière
 Secteur d'Orientation d'Aménagement et de Programmation

Zonage

- UA : zone urbaine correspondant au cœur de ville, bourg et village
- UJ : zone urbaine correspondant aux jardins
- UE : zone destinée à l'accueil d'activités économiques secondaires et tertiaires, d'artisanat, de commerces et de services, ainsi que d'activités industrielles
- UH : zone destinée à l'accueil d'équipements et installations d'intérêt collectif et de service public
- A : zone agricole
- Ac : secteur accueillant les cimetières isolés
- N : zone naturelle
- Limite de zone

Zone potentiellement inondable ou humide

Installations agricoles

- ★ Installation agricole classée
- ☆ Installation agricole non classée
- Bâtiment agricole autorisé à changer de destination

GOUY-EN-TERNOIS

MAGNICOURT-SUR-CANCHE

HOUVIN-HOUVIGNEUL

SARS-LE-BOIS

DENIER

AVERDOINGT

PENIN

VILLERS-SIR SIMON

AMBRINES